news.belgium

10 oct 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 10 octobre 2003

Dépenses courantes pour le SPF Affaires étrangères

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères,le Conseil des Ministres a autorisé la procédure d'engagement de 11 collaborateurs IT via l'asbl " Smals-MvM.egov " pour assurer la continuité du fonctionnement du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement et cela, dans le cadre de la discipline budgétaire (*).

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a autorisé la procédure d'engagement de 11 collaborateurs IT via l'asbl " Smals-MvM.egov " pour assurer la continuité du fonctionnement du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement et cela, dans le cadre de la discipline budgétaire (*).

Le montant total de l'engagement s'élève à 250.000 euros. (*) imposée par le Ministre du Budget dans une circulaire du 6 mars 2003.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

